

SSIAP 1 – Equivalence

Public visé : Hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, pompiers militaires de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air ou marins-pompiers de la Marine nationale Jeunes sapeurs-pompiers (depuis moins de trois ans) Être titulaire d'une attestation de secourisme en cours de validité (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE 1 ou CFAPSE)

Durée : 6 jours

Heures : 43.5 h

Effectifs : 1

Délai accès : 3 mois

Prix : 696 € / pers.

Code CPF : RS5641

Désignation CPF : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (SSIAP) niveau 1

Taux de validation : 100%

Accessibilité : Formation accessible aux personnes en situation d'handicap selon celui-ci et avis médical. Pour toute demande particulière, nous contacter.

Actions de formation

OBJECTIFS

Ces dispositions concernent les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 du présent arrêté. Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme S.S.I.A.P. 1 par équivalence. Acquérir les compétences permettant d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.

DÉOUCHÉS

Sans objet

ÉQUIVALENCES

Sans objet

SPÉCIALITÉ

Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

SANCTIONS VISÉES

Diplôme SSIAP 1

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

PC Sécurité.
Système de vidéoprotection avec caméras.
Vidéoprojecteur, tableau blanc.
Des parcours de rondes.
Documents supports de formation projetés.
Cours théoriques.
Étude de cas concrets.
QCM en salle

QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Formateur expérimenté et titulaire du SSIAP 1.

MODALITÉS

Par équivalence

Programme

- Agent SSIAP 1 équivalence
- Principes de la réglementation ERP et IGH
- Installations techniques
- Rôle et missions des agents de sécurité incendie
- Concrétisation des acquis